

Congo Belge

N° 748/M.R.8.

214/M.R.
E 21 4-14 28

Kigali, le 19 AVRIL 1928.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

OBJET :



Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous porter à votre connaissance que je suis désireux d'être fixé au sujet des possibilités d'exécution des commandes de vivres que je vous ai faites par mes lettres n°691/Disette du 12 ^{Courant} Et 445/M.R.8. du 20 Mars 1928.

D'autre part, je vous saurais gré de me fixer sur les ^{disponi} possibilités en vivres au Mulera à l'heure actuelle. Il m'intéresserait de savoir par exemple si ^{vous} ~~vous~~ compromettre l'avenir vous pourriez expédier ou acheter aux commerçants de Mulera quelques tonnes de vivres pour Butare.

La situation est assez critique dans ce poste. J'ai écrit à Monsieur le Gouverneur pour demander l'aide de l'Urundi dans le ravitaillement de ce centre. En attendant que cette aide puisse se manifester, il m'intéresserait ~~de connaître~~ savoir si des envois peuvent être effectués par vos soins. Eventuellement les dépenses afférentes à ces achats seraient à imputer sous la ^{br} rubrique " Pour ravitaillement nouvelle capitale Butare-Article Et. 14 A. B.P.O. achat de Kig. à francs..... "

Pr. Le Résident du Ruanda en route.

Le Commissaire de District-Adjoint.

O. Coubeau.

A Monsieur le Délégué au Résident à

RUHENGARI.